

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Tennis Québec qui a eu lieu le mardi 9 juillet 2025, à 10:00 am, en présence et en visioconférence, au siège social de Tennis Québec au 285, Gary-Carter, à Montréal.

Assistent à l'assemblée en présence ou en visioconférence : voir liste en annexe.

Assistent également comme invités : Julie Vézina et Martin Gariépy de Tennis Québec et Me Claude Gendron.

1. Ouverture de la réunion et désignation du président et du secrétaire de l'assemblée

Madame Christiane Bergevin, la présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à toutes les personnes assistant à la réunion et les remercie de leur présence. Elle remercie également les membres actuels du conseil d'administration pour leur engagement et le travail accompli au cours de l'année terminée.

Ses remerciements vont aussi à la nouvelle directrice générale, madame Julie Vézina et à toute l'équipe de Tennis Québec pour leur travail de l'année dernière ainsi qu'à monsieur Martin Gariépy pour l'organisation de la logistique de cette assemblée virtuelle.

Madame Bergevin indique qu'à titre de présidente du conseil d'administration elle agira comme présidente de l'assemblée et présidente d'élection et que Me Claude Gendron aura le rôle de secrétaire de cette assemblée et secrétaire d'élection lors du vote à cet effet au cours de l'élection des administrateurs plus loin dans la réunion.

Le quorum requis pour la tenue de l'assemblée ayant été confirmé, l'assemblée peut donc être régulièrement tenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente d'assemblée fait lecture de l'ordre du jour qui a déjà été transmis par courriel aux membres précédemment à la réunion. Il s'agit des points suivants :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion des membres du 9 juillet 2024
3. Présentation du Rapport annuel
4. Rapport du trésorier
5. Choix du président et secrétaire de l'élection des administrateurs
6. Élection des administrateurs
7. Nomination des experts-comptables
8. Varia

RÉSOLUTION : AGA/472, 9-07-2025

« Il est proposé, secondé et résolu que l'ordre du jour, tel que lu, soit adopté. »

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juillet 2024

La présidente fait référence au procès-verbal de la réunion des membres du 9 juillet 2024. Ce procès-verbal a été transmis aux membres par courriel précédemment à cette assemblée.

RÉSOLUTION : AGA/ 473, 9-07-2025

« Il est proposé, secondé et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle du 9 juillet 2024 soit adopté. »

4. Présentation du Rapport annuel 2024-2025

La directrice générale, Madame Julie Vézina, fait un survol du Rapport annuel 2024-2025 déjà transmis aux membres précédemment à la réunion. Elle invite les membres à consulter le rapport complet sur le site de Tennis Québec.

Madame Vézina répond ensuite à quelques questions des membres et termine en remerciant l'équipe permanente, les contractuels et les membres du conseil d'administration et sans oublier les membres, les licenciés, les organismes de tennis extérieur et les clubs de tennis intérieur.

5. Rapport du trésorier

Monsieur David Raymond, le trésorier, présente les états financiers 2024-2025.

Monsieur Raymond indique qu'il y a une évolution des produits au cours des dernières années, marquée par une hausse des subventions et des cotisations et inscriptions. Il poursuit avec les dépenses, les plus gros postes étant les programmes, les tournois et les formations. Il souligne que Tennis Québec est en bonne santé financière avec un excédent de plus de 100 000 \$.

Monsieur Raymond répond ensuite aux questions des membres.

6. Élection des administrateurs

Madame Cristina Popescu, administratrice et présidente du Comité d'élection, indique qu'il y avait quatre postes d'administrateurs à pourvoir cette année. Elle fait ensuite un résumé du processus de recrutement des nouveaux candidats et d'analyse des candidatures reçues. Le Comité d'élection était formé de trois personnes, à savoir madame Cristina Popescu, madame Christiane Bergevin, et monsieur Olivier Thibault. Madame Julie Vézina était membre d'office. Le Comité, suite à son appel de candidature, a reçu 22 propositions. À noter que deux de ces

candidatures provenaient des membres actuels du conseil d'administration dont le mandat arrivait à échéance et qui étaient disposés à renouveler leur mandat.

Le rapport du Comité a été transmis aux membres par courriel précédemment à cette assemblée comprenant sa recommandation et des notes biographiques des candidats recommandés.

Madame Popescu mentionne que tous les candidats étaient fort intéressants. Un processus de sélection rigoureux comprenant des rencontres et entrevues a donc été mené en tenant compte notamment des exigences des règlements généraux de l'organisation, des besoins de continuité dans les dossiers du conseil, de l'expérience et des compétences des candidatures et de leur complémentarité ainsi que de la mission et des valeurs de Tennis Québec.

À la suite de ce processus, le Comité a retenu et recommande les deux nouvelles candidatures suivantes : madame Emeka Mayes et monsieur Pierre Tessier. Le Comité d'élection a aussi retenu et recommande le renouvellement des mandats des administrateurs actuels, dont le mandat arrivait à échéance avec cette assemblée, à savoir madame Sophie Langlois et monsieur Paul Fradette.

Ces recommandations ont obtenu l'appui du Comité de gouvernance, d'éthique et de déontologie et du Conseil d'administration.

Madame Bergevin indique que les postes d'administrateurs de monsieur Alain Bergeron et madame Sophie Langlois arrivaient à échéance cette année tout comme celui de monsieur Paul Fradette en raison de leur élection lors de l'assemblée annuelle de 2023. Un oubli à cet effet a été constaté au procès-verbal de cette assemblée annuelle de 2023 et sera corrigé en conséquence.

Madame Bergevin termine en remerciant les administrateurs Alain Bergeron et David Hood pour leur engagement et contribution au cours des dernières années pour la cause de Tennis Québec et qui n'ont pas souhaité poursuivre leur mandat au conseil en raison de leurs obligations professionnelles par ailleurs.

RÉSOLUTION : AGA/ 474, 9-07-2025

« Il est proposé, secondé et résolu que les administrateurs suivants soient élus pour une période de deux années, comme prévu à nos règlements généraux : en ordre alphabétique: Paul Fradette, Sophie Langlois, Emeka Mayes et Pierre Tessier. »

7. Nomination des experts-comptables

Monsieur David Raymond présente sa recommandation de poursuivre avec la même firme d'experts-comptables que pour l'année terminée, à savoir la firme APSV comptables professionnels agréés inc. Monsieur Raymond indique que leur travail et collaboration ont bien répondu aux attentes.

Considérant les exigences gouvernementales, la mission recommandée pour la prochaine année est une mission d'audit plutôt que d'examen.

RÉSOLUTION : AGA/ 475, 9-07-2025

« Il est proposé, secondé et résolu que la firme APSV comptables professionnels agréés inc soit mandatée à titre d'experts-comptables pour les états financiers de Tennis Québec pour l'année 2025-2026 et que leur mandat en soit un d'audit ».

8. Varia

Aucun point additionnel n'étant requis ou proposé à l'ordre du jour, la président d'assemblée ouvre la période de questions aux membres.

Madame Bergevin et madame Vézina répondent aux questions soulevées.

9. Levée de l'assemblée

La présidente d'assemblée termine la réunion en souhaitant la bienvenue aux deux nouveaux membres du conseil et transmet ses félicitations aux membres dont le mandat a été renouvelé.

RÉSOLUTION : AGA/ 476, 9-07-2025

« Il est proposé, secondé et résolu de lever l'assemblée à 10h39. »

Me Claude Gendron, secrétaire

ANNEXE

Liste complète des participant(e)s à l'AGA 2025 de Tennis Québec

- Christiane Bergevin (présidente)
- Julie Vézina (directrice générale)
- Martin Gariépy (directeur administratif)
- David Marandon (directeur des programmes)
- Claude Gendron (membre externe du Conseil)
- Andréanne Martin (Club de tennis Île-des-Sœurs)
- Gil Fontenele (Club de tennis de Hull)
- Ricky Twynam (SANI Sport)
- Pierre-Louis Savoie (Complexe sportif Sani Marc)
- Michaël Bachand-Lagarde (Complexe sportif Sani Marc)
- Ariane Payette (Tennis 3R)
- Samuel Paul (Académie Tennis Sud Ouest Montréal)
- Hugues Léger (Tennis Montréal)
- Arnaud Jouselin (Académie Tennis Momentum)
- Guy Pisapia (Club de tennis La Relance)
- Richard Cloutier (Club de tennis Saint-Augustin)
- Richard Sabourin (Club de tennis de l'Île-Bizard)
- Xavier Mignault (Association de tennis de Drummondville)
- Norman Rothsching (Club de tennis François-Godbout)
- Michel Daoust (Tennis Laval)
- Conrad Pineau (Club sportif Côte-de-Liesse)
- Benjamin Cayuela (La Place Tennis)
- Benoit Desgagné (Club de tennis de Terrebonne)
- David Marois (Tennis de Rimouski)
- Martin Bergeron (Gestion Loisirs Plus)
- Frédéric Laberge (Club de tennis Wychwood)

- Jean-Claude Thibault (membre licencié)
- Alexandra Saary (membre licenciée)
- Thierno Diallo (membre licencié)

- Sophie Langlois (administratrice et candidate à l'élection)
- Pierre Tessier (membre licencié et candidat à l'élection)
- Ann-Marie Gagné (administratrice)
- Cristina Popescu (administratrice)
- Olivier Thibault (administrateur)
- Sylvain Fortier (administrateur)
- Paul Fradette (administrateur et candidat à l'élection)
- Emeka Mayes (membre licenciée et candidate à l'élection)